

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU



LE + DE LA FORMATION

Cette formation permet de mieux identifier les différentes urgences à caractère médical et de connaître et mieux appréhender les gestes d'urgence

PREREQUIS : Aucun

PUBLIC :

Professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique :
médecins, sages-femmes, aides-soignants, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, techniciens de laboratoire, manipulateurs radios

INTERVENANTS :

Médecins urgentistes / infirmiers et ambulanciers SMUR

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à :
 - ✓ L'identification d'une urgence à caractère médical
 - ✓ La prise en charge seul ou en équipe de cette urgence, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
 - ✓ Utilisation de technique non invasive de prise en charge des urgences
 - ✓ La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

Contenu du programme : ADAPTÉ AUX BESOINS DES

PARTICIPANTS ET A LEUR EXERCICE PROFESSIONNEL

Identifier un danger immédiat et alerter

URGENCES VITALES

- Agir face à une obstruction des voies aériennes, une hémorragie, une inconscience, un arrêt cardio-respiratoire
- Utiliser le matériel d'urgence et de surveillance

URGENCES POTENTIELLES

- Agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme cutané ou osseux
- Agir face à un accouchement inopiné

URGENCES COLLECTIVES ET LES SSE

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les règles de protection face à un risque NRBC-E
- S'intégrer au plan de gestion d'une SSE dans son établissement

Démarche pédagogique :

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique : étude de cas, analyse de situations professionnelles, mises en situations simulées et ateliers pratiques
Mémo pédagogique reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant

Évaluation et traçabilité :

- ✓ Feuille d'émargement des participants
- ✓ Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation
- ✓ Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence délivrée par nos soins
- ✓ Validité de 4 ans

Organisation et coût de la formation

- Lieu : CESU 39 - Salle René Jolly - Rez de jardin EHPAD En Chaudon Chemin de Chaudon 39000 LONS LE SAUNIER
- Durée de la formation : 3 jours (consécutifs ou non) soit 21 heures
- Horaires : 8h30 - 16h30
- Coût de la formation : 460€/personne, tarif groupe : nous consulter.

Dates de la formation

- | | |
|------------------------|--------------------|
| 19 - 21 septembre 2022 | 6 - 8 mars 2023 |
| 18 - 20 octobre 2022 | 22 - 24 mars 2023 |
| 7 - 9 novembre 2022 | 4 - 6 avril 2023 |
| 12 - 14 décembre 2022 | 24 - 26 avril 2023 |
| 9 - 11 janvier 2023 | 3 - 5 mai 2023 |
| 25 - 27 janvier 2023 | 15 - 17 mai 2023 |
| 1 - 3 février 2023 | 5 - 7 juin 2023 |
| 21 - 23 février 2023 | 21 - 23 juin 2023 |

Inscriptions et renseignements

- Contact : Yaël CHRIST
Secrétariat du CESU 39
- Téléphone : 03 84 35 60 00 poste 134-90
- Courriel : cesu39@hopitaux-jura.fr